

DEMANDE DE CRÉDIT

Séance du Conseil général du 13 décembre 2023

Objet :

Réalisation d'une voie de mobilité douce vers la zone industrielle de Planchy

Demande de crédit d'ouvrage de CHF 2'400'000.00



Descriptif de la demande :

Le crédit d'étude pour ce projet avait été accepté par le Conseil général lors de la séance du 24 mai 2023. Il fait partie du plan d'agglomération de 1^{ère} génération et de sa mesure M21c.

L'objectif de cette réalisation est de stimuler la mobilité douce (marche, vélo,...) en permettant à toute une tranche de population de rejoindre son travail ou son école avec une sécurité accrue. Elle permettra de relier le centre du village aux entreprises de la Z.I. de Planchy puis à la gare de Bulle en empruntant la voie verte déjà existante.

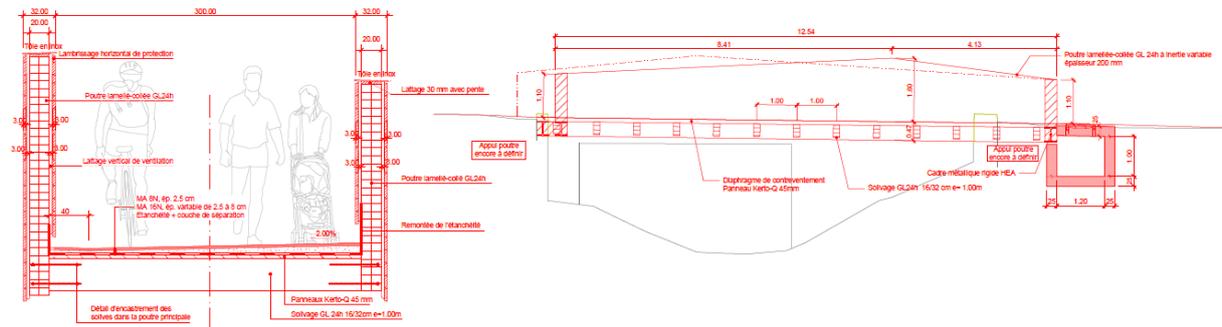
Le Conseil communal estime qu'il ne faut plus tarder à faire le pas pour promouvoir cette mobilité et les mesures du PA1 sont à mettre en œuvre rapidement afin de recevoir les subventions fédérales prévues, les factures devant être envoyées jusqu'à fin 2027.



Le premier tronçon débute au carrefour de l'OCN où le contour sera adouci. La voie longera le côté Nord de la Route de Planchy sur une centaine de mètres puis la traversera avec un passage sécurisé pour continuer au Sud de celle-ci jusqu'au pont TPF. Ce choix plus avantageux évite surtout de devoir faire des murs de soutènement devant l'OCN.



Le chemin devra enjamber le Russon et nous devons aménager une passerelle en parallèle du pont routier en préférant la variante bois.

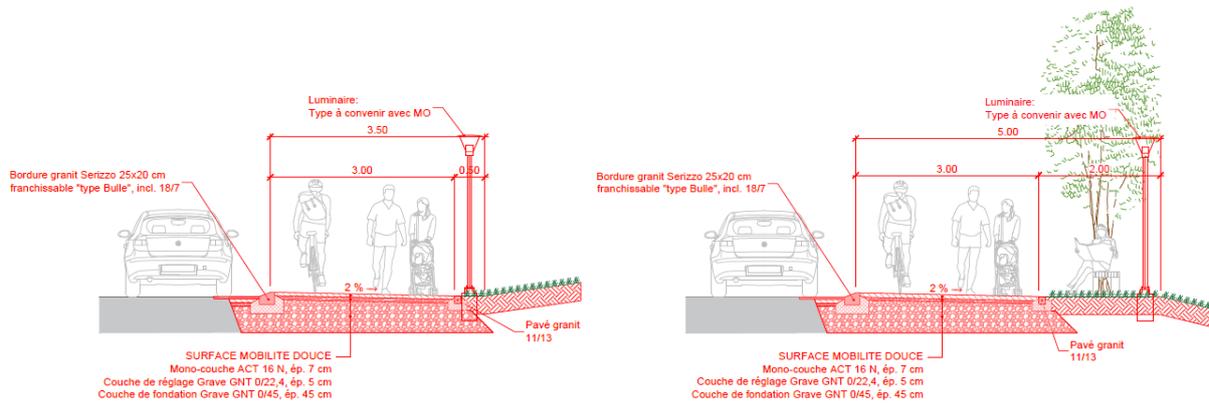


Voici les éléments principaux compris dans l'estimation des coûts :

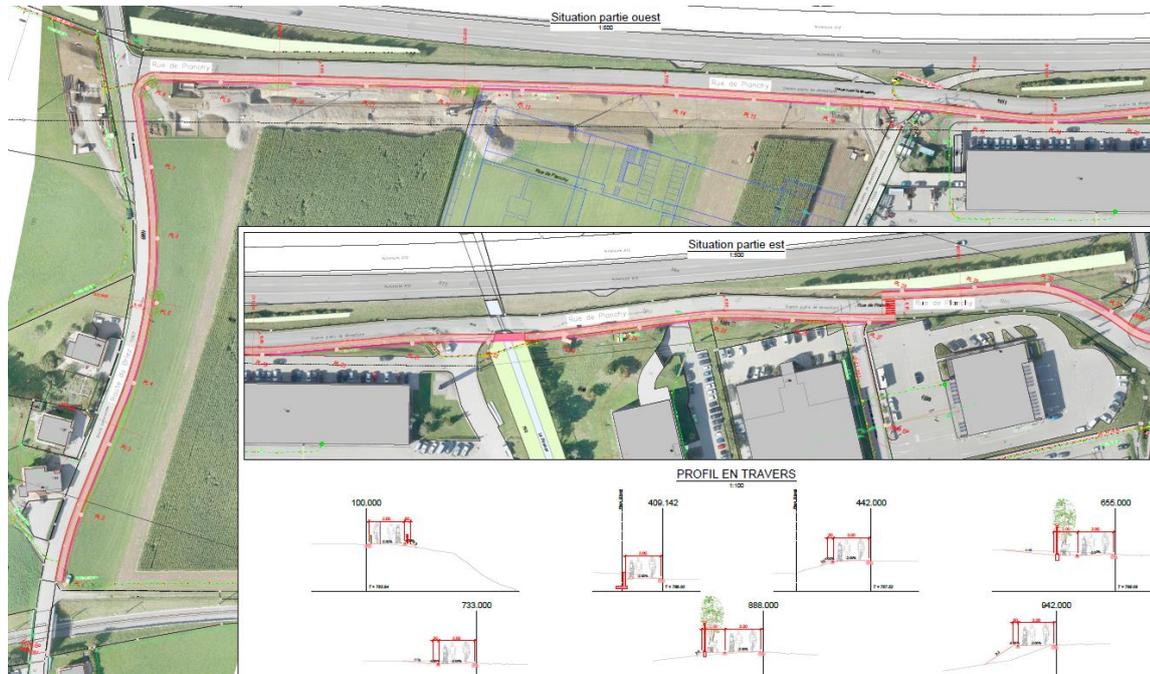
- **Travaux de génie civil** (selon situation et profils types) : Fouilles, fourniture et pose d'une bordure franchissable et d'un pavé granit, mise en oeuvre d'un coffre de fondation et d'un revêtement mono-couche, ainsi qu'un mur de soutènement pour la reprise de la place Grisoni-Zaugg.
- **Passerelle en bois** : Fourniture et pose complète d'une passerelle en bois, travaux d'adaptation des murs d'aile de l'ouvrage du Russon et réalisation d'un ouvrage pour l'appui et l'accès d'entretien à l'Est de la passerelle.
- **Éclairage public** : Travaux de génie civil (fouilles, fourniture et pose des tubes, des matériaux d'enrobage, des socles de candélabre) ainsi que la fourniture, pose, raccordement et mise en service des candélabres complets et de l'intégralité des prestations du Groupe E (selon offre du 3 octobre 23).
- **Arborisation et mobiliers urbains** : Fourniture et pose d'arbres avec fosses ainsi que des bancs pour 3 îlots.
- **Emprises (acquisition de terrain)** : Indemnités pour surface agricole à 6 CHF/m² et pour zone d'activité à 250 CHF/m².
- **Indemnités pour pertes de culture** : Indemnités des exploitants à 5 CHF/m².
- **Géomètre** : Implantation, remplacement de bornes, actes authentiques constitutifs de servitude, traitements des emprises (verbaux de division)
- **Honoraires ingénieur** : Une estimation des heures pour les phases SIA 41 à 53 a été effectuée. Nos prestations seront facturées en fonction du temps effectif, par catégories et selon l'avancement.

A noter que cet ouvrage bénéficiera de subventions fédérales (PA1) + cantonales

Coupes transversales :



Plan général du tracé :



Le Conseil communal sollicite l'autorisation du Conseil général pour un crédit d'ouvrage pour la réalisation d'une voie de mobilité douce vers la zone industrielle de Planchy de CHF 2'400'000.00.

6150.5010.14 Réalisation voie de mobilité douce zone de Planchy

Financement :

Par emprunt ou par liquidités : CHF 2'400'000.00

Frais financiers :

Intérêts estimatifs si emprunt 2.5 % : CHF 60'000.00

Amortissement 2.5 % : CHF 60'000.00

Charges annuelles : CHF 120'000.00